

Entre pratiques et savoirs : places et fonctions des problèmes dans l'enseignement, les apprentissages et en didactique

Les recherches en didactiques portent sur l'étude des conditions d'enseignement et d'apprentissage des contenus à transmettre ou à faire construire, elles s'intéressent aux processus de transposition et de circulation des savoirs. Dans ces travaux, la notion de problème occupe une position charnière entre pratiques d'enseignement ou de formation et construction des savoirs. L'intérêt de la notion dans les recherches didactiques réside plus particulièrement dans le rôle qu'elle joue dans une perspective constructiviste en éducation : le besoin de connaissances naît par confrontation à un problème que la connaissance déjà-là ne permet pas de surmonter.

Cet appel à communication est volontairement ouvert pour mettre en discussion, par comparatisme, les cadres et théories didactiques qui, de près ou de loin, ont affaire à des problèmes d'enseignement et d'apprentissage. Même s'il existe une tradition au Centre de recherche en éducation de Nantes (CREN), d'un cadre théorique qui envisage « l'apprentissage par problématisation », le colloque que propose l'Association pour des recherches comparatistes en didactique (ARCD) s'intéresse à toutes les approches des problèmes en enseignement, apprentissage et dans les constructions didactiques qui visent à en rendre raison.

Les problèmes qui intéressent les recherches en didactique peuvent être des problèmes pratiques, ceux que rencontrent les apprenant·es, les enseignant·es, les éducateur·trices ou les formateur·trices, ou ceux que construisent des didacticien·nes. Ils peuvent constituer des occasions pour analyser les situations d'enseignement-apprentissage, les situations de formation, les obstacles rencontrés par les apprenant·es, les choix didactiques opérés par les enseignant·es, les éducateur·trices ou les formateur·trices¹. Dans tous les cas, la notion de problème constitue une entrée pour finalement interroger les contenus en jeu et leurs transformations.

Ainsi, dans les situations d'enseignement-apprentissage et de formation, comme dans la vie scientifique, les problèmes entretiennent un rapport étroit avec les savoirs et les pratiques de savoirs. Il peut s'agir de leur construction, leur transformation et leur évaluation : problèmes ou situations-problèmes pour initier la construction de savoirs nouveaux ou revisiter le sens d'une notion, problèmes pour acculturer à une pratique, problèmes pour évaluer les apprentissages... Selon les contextes, les disciplines ou les cadres théoriques mobilisés, la place et la fonction attribuées aux problèmes varient. Tantôt leviers pour susciter l'activité intellectuelle des apprenant·es, tantôt objets de réflexion sur les savoirs ou instruments de développement professionnel, les problèmes traversent et structurent les recherches en didactiques de manière plurielle.

¹ Les tâches proposées constituent-elles des problèmes pour les élèves ? Les apprenant·es sont-ils confrontés à des problèmes ? Ceux-ci a-t-il un lien avec des obstacles ? Les tâches proposées renvoient-elles à des problèmes de la discipline ou du métier ? A quels problèmes professionnels répond la pratique observée ?

Dans un contexte de reconfiguration des contenus de l'école et de la formation, d'évolution des curriculums et des pratiques d'accès aux savoirs, la place et la fonction des problèmes méritent d'être explorées. Il s'agit de penser, dans une perspective didactique, les tensions entre prescriptions institutionnelles et pratiques effectives, entre savoirs de référence et savoirs enseignés, entre visées de formation disciplinaire ou citoyenne et réalités de terrain pour outiller les futures citoyen·nes face aux problèmes du monde.

Ce colloque propose d'interroger les places et fonctions des problèmes dans les didactiques, dans les constructions théoriques (comment les didactiques identifient-elles, modélisent-elles et étudient-elles des problèmes ?) et les pratiques d'enseignement, de formation ou d'accès au savoir (quelles places et quelles fonctions ont les problèmes dans les dispositifs d'enseignement, les démarches de recherche ou les processus de formation ?). Du point de vue du comparatisme dans les didactiques, il s'agira de s'intéresser aux reconfigurations que l'on peut observer dans les usages des problèmes au sein d'une didactique ou entre les didactiques.

Trois axes orientent cette réflexion :

Axe 1 – Fondements épistémologiques de l'étude des problèmes par les didactiques

Ce premier axe invite à explorer les cadres et les théories épistémologiques qui structurent l'analyse des places et des fonctions des problèmes dans le champ didactique. Il s'agit de comprendre comment les didactiques construisent leurs objets d'étude à partir de problèmes, et selon quelles logiques épistémologiques, théoriques, disciplinaires ou méthodologiques. Cette diversité invite à interroger les effets produits de ces choix sur les objets et les méthodes de recherche d'un contenu à l'autre, d'un niveau d'enseignement à l'autre ou selon les approches théoriques mobilisées.

L'usage des problèmes avec le comparatisme constitue un levier essentiel afin de mieux appréhender les processus didactiques en jeu et d'identifier les aspects génériques et spécifiques des approches mobilisées. De ce fait, il pourra contribuer à des déplacements théoriques, méthodologiques et disciplinaires ou encore à favoriser l'émergence d'analyses comparatistes des problèmes, capables d'apporter un nouveau regard sur l'étude des pratiques et des savoirs.

Les contributions attendues pourront porter sur des analyses critiques des fondements épistémologiques de l'étude des problèmes dans le champ didactique, la comparaison d'approches entre disciplines ou s'appuyant sur différents contextes, ainsi que sur des réflexions relatives aux conditions de validité et aux limites de ces comparaisons.

Axe 2 – Regards didactiques sur la place des problèmes : entre pratiques et savoirs

Les communications attendues dans cet axe pourront porter sur l'analyse de situations en classe, en formation, ou encore dans la conception de ressources ou de dispositifs. Elles pourront mettre en lumière les ajustements, voire les tensions que produit la place des problèmes sur la construction des savoirs. Les contributions peuvent également questionner la façon dont les recherches didactiques modélisent les relations entre pratiques et savoirs à travers différents types de problèmes.

Cet axe permettra ainsi d'explorer la manière dont les recherches didactiques articulent pratiques d'enseignement-apprentissage de formation et savoirs en jeu. Il peut s'agir

d'interroger comment les problèmes rencontrés ou construits dans les mises en œuvre participent à la définition, à la sélection ou à la transformation des savoirs et des pratiques. Les relations entre ces différents pôles pourront être envisagées dans une double direction : tant du point de vue de l'influence des savoirs sur la formulation et la place des problèmes que du point de vue des effets des pratiques sur la nature des savoirs à construire. En ce sens, cet axe est ouvert à l'étude de formes multiples de rencontres entre pratique et recherche, observation simple, croisée, formes collaborative, coopérative, expérimentale, etc.

Axe 3 – Places et fonctions des problèmes pour la formation des enseignant·es, éducateur·trices ou formateur·trices

Ce troisième axe s'intéresse à la manière dont la notion de problème peut être mobilisée dans la formation des enseignant·es, éducateur·trices ou formateur·trices, qu'elle soit initiale ou continue. Il s'agit d'interroger comment des problèmes peuvent intervenir dans l'analyse des pratiques et des savoirs afin de construire des repères utiles pour la compréhension, l'action et la transformation des situations d'enseignement-apprentissage. Dans cet axe, les circulations de savoir sont multiples entre les agents concernés, des élèves aux chercheur·ses, en passant par les enseignant·es et formateur·trices.

Les problèmes peuvent avoir différentes places ou fonctions. Ils peuvent être un objet de réflexion mais aussi un outil de réflexion. Ils peuvent porter autant sur les savoirs à enseigner que sur les savoirs pour enseigner et constituer un point d'appui pour le développement de postures critiques et de pratiques plus réflexives des choix didactiques sous-jacents. La recherche didactique peut contribuer à outiller les acteur·trices de la formation en construisant des instruments d'analyse, des ressources ou des dispositifs visant à rendre intelligible le rapport entre problèmes, pratiques et savoirs.

Les contributions attendues pourront s'appuyer sur des recherches empiriques ou sur des analyses réflexives portant sur les usages formatifs des problèmes dans divers contextes.

Modalités de communication

Les propositions de communications pourront prendre deux formes :

- **Communication simple** : les communications seront regroupées en ateliers thématiques et elles feront l'objet de présentations d'une durée de 20 à 30 min, suivies d'au moins 30 minutes de discussion commune. Les résumés des communications simples pourront être complétés par le dépôt d'un texte long (version pré-acte) mis à disposition des participant·es en amont du colloque (mai-juin 2027).

- **Communication en symposium** : les symposiums, d'une durée de 2h30, regrouperont au minimum 4 communications orales introduites par un cadrage. Le ou la responsable du symposium propose un·e discutant·e et l'indique dans le texte de cadrage. La problématique du symposium peut s'inscrire dans un ou plusieurs axes de travail. Les symposiums impliqueront des perspectives apportées par au moins deux laboratoires ou institutions distinctes. Les communications en symposium seront obligatoirement complétées par le dépôt d'un texte long (en version pré-acte) mis à disposition des participants en amont du colloque (mai-juin 2027), afin d'optimiser les échanges avec les participant·es pendant le symposium.

Soumission des propositions de communication

Les propositions de communication simple comporteront : un titre, 5 mots-clés, un résumé de 4000 à 6000 signes (espaces compris) et un maximum de 10 références bibliographiques (non comprises en tant que signes). Des indications relatives : (i) à l'axe du colloque choisi, (ii) aux cadres théoriques, à la problématique, aux méthodes et (iii) aux résultats attendus devront être clairement identifiables.

Les propositions de symposium comporteront :

- Un texte de cadrage avec le titre du symposium, 5 mots-clés, un argumentaire de 3000 à 4000 signes (espaces compris – hors références bibliographiques) et un maximum de 10 références (avec maximum une référence par auteur du symposium). Le nom et les coordonnées du ou de la discutant·e proposé·e seront également précisés.
- Pour chaque contribution au symposium : un titre, 5 mots-clés, un résumé de 4000 à 6000 signes (espaces compris) et un maximum de 10 références bibliographiques (non comprises en tant que signes).

ATTENTION !!! Procédure de dépôt pour les symposiums

- a) La/le responsable d'un symposium prend contact avec les organisateur·trice·s du colloque, afin que lui soit attribué un numéro de soumission de symposium.
- b) Les contributeur·trice·s insèrent obligatoirement le numéro de symposium attribué par les organisateur·trice·s, au début du titre du cadrage du symposium et des résumés des communications (exemple pour le symposium n°28 : S28 – Titre de la communication).
- c) Dépôt du résumé (texte de cadrage ou résumé de communication)
- d) Sélectionner un type de dépôt : « cadrage d'un symposium » ou « communication à un symposium »
- e) Choisir la thématique : « symposium » (et non pas l'axe privilégié par le symposium pour des raisons de gestion des dépôts)

Evaluation des propositions

Les propositions de communication simple seront anonymisées, puis évaluées par le Comité scientifique en fonction des critères suivants :

- lisibilité et clarté du texte (qualité rédactionnelle) ;
- problématique en lien avec un (ou plusieurs) des axes proposés ;
- précisions apportées sur le cadre théorique ;
- précisions apportées sur le cadre méthodologique ;
- précisions sur la nature et la portée des résultats avérés ou escomptés ;
- éléments de la problématique ou éléments de discussion en lien avec l'approche comparatiste en didactique.

Les propositions de communication en symposium seront évaluées, chacune selon ces mêmes critères, avec une attention supplémentaire portée à la cohérence entre le texte de cadrage et les différentes contributions.

En vue de la constitution des actes du colloque, les auteurs des communications simples et des communications en symposiums seront invités à déposer leur texte complet finalisé avant le 30 septembre 2027. Les modalités de dépôt et le format des textes seront précisés ultérieurement aux auteurs des propositions acceptées.

Agenda

Le dépôt des propositions de communication se fera exclusivement sur le site web du colloque : à définir.

- Ouverture du dépôt des résumés des propositions de communication : 01 avril 2026
- Clôture des dépôts : 15 juillet 2026
- Notification des évaluations aux auteur·es : 1er décembre 2026
- Inscriptions au colloque : janvier - mai 2027
- Dépôt des textes des communications simples et en symposium (en version pré-actes à disposition des participants sur le site du colloque) : mai – juin 2027
- Date limite de dépôt des textes complets finalisés (pour les actes édités et rendus publics – 30000 signes environ) : 30 septembre 2027